

## Les engagements des associations

### Nom de l'association

La Compagnie des Lyres

### Email de l'association

lacompaniedeslyres@gmail.com

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

**Engagement n°1 :** Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

#### Comment ?

Tous les membres de la Compagnie sont associés aux travail sur les spectacles, soit en tant qu'acteur, soit en tant qu'appuie logistique et technique.

#### Commentaires éventuels

Néant

**Engagement n°3 :** Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :non

#### Comment ?

#### Commentaires éventuels

Cela n'entre pas non plus dans nos statuts ni dans les buts de notre association

**Engagement n°2 :** Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :non

#### Comment ?

#### Commentaires éventuels

Nous sommes une troupe de théâtre et ce point ne nous concerne pas.

**Engagement n°4 :** Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

#### Comment ?

Notre troupe reste ouverte.

#### Commentaires éventuels

Il est difficile pour une troupe de théâtre de favoriser une participation très large. Cela pourrait se faire dans le cadre d'un atelier théâtre...en cours de réflexion.

**Engagement n°5 :** Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

**Comment ?**

Nos pièces de théâtre sont des créations dont le but est d'être jouées sur scène. Notre travail et son résultat sont donc faits pour être rendus publics.

**Commentaires éventuels**

Néant

**Engagement n°7 :** Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

**Comment ?**

Notre action concerne la création de spectacles de théâtre vivants.

**Commentaires éventuels**

Nous sommes disponibles pour toute communication sur le fonctionnement de notre association

**Engagement n°6 :** Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

**Comment ?**

Nous participons à la Nocturne des associations et depuis celle de 2016, nous collaborons avec une autre association théâtre géré par Guillaume Péquin que nous avons rencontré à cette occasion, sur d'autres projets théâtraux en plus des nôtres.

Ayant fait longtemps partie du Théâtre de l'Asphodèle, dont les membres sont des amis, nous avons participé à leur spectacle "Courteline en ligne".

Jean-Marc Chapelet avait également prêté sa voix dans notre précédente pièce "Si Jasper voyait ça...!". Il arrive que nous nous prêtions du matériel ou des accessoires.

**Commentaires éventuels**

Néant

**Engagement n°8 :** Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

**Comment ?**

Nous fonctionnons dans un esprit de respect, d'écoute, de solidarité et d'entraide mutuels, tant à l'intérieur de la troupe que pour notre environnement familial, réseaux et nos partenaires. C'est notre souhait et notre éthique.

**Commentaires éventuels**

Néant

## Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Engagements de la ville	Comment ont-ils été tenus ?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	- Mutualisation des locaux - Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations - Accompagnements divers	Toutes ces actions et occasions sont d'une grande richesse pour le tissu associatif.
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	Nous sommes très reconnaissants à la ville de St Martin d'Hères pour le soutien qu'elle nous apporte.
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	Nous apprécions particulièrement ces occasions qui permettent aux associations de se rencontrer, de découvrir le travail et les actions des unes et des autres. Ce sont, de plus, de précieux moments de partage et de convivialité....et de rires !
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	Excellent initiative.
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

Très bien.

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

Important

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinéroides.

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.

Même si nous n'avons pas encore eu l'occasion d'utiliser ce "coin des assos", nous trouvons l'idée excellente, qui permet à la fois d'apporter un soutien logistique et, encore une fois, aux membres des associations de se rencontrer.